

CAHIER DE CHARGE

Groupes Electrogènes insonorisés (marche continu)
1x110KVA + 1x300KVA

Spécifications Techniques

Fourniture et Installation de deux groupes dans les centrales de ARR et de WALY Suivant lettre N°00449

UTILISATEUR : DSPE

Les groupes doivent être en exécution avec démarrage manuel. Ils doivent être équipés chacun d'un inverseur de source selon la puissance nominale du groupe. L'ensemble moteur et alternateur doit être flasqué et mis en container insonorisé (atténuation 65 à 85 dba à 1m).

Ces groupes électrogènes doivent avoir une puissance de production unitaire de(1x110KVA et 1x300KVA) sur chargeables de 10% pendant une heure sur douze.

Les soumissionnaires doivent présenter une offre homogène ne comportant qu'une même marque de moteurs et alternateurs.

Ils doivent présenter une attestation du constructeur prouvant l'authenticité (originalité) des groupes proposés et leur conception pour une production continue avec une fiabilité élevée et notamment dans un environnement climatique identique à celui de la Mauritanie. Les certificats iso valides sont également demandés.

Ils doivent préciser le nom et l'adresse de la personne garantissant les groupes fournis en cas de problèmes.

A/ Caractéristiques

Moteur

- Vitesse 1500tr/mn
- Diesel 4 temps refroidi par eau
- Pompe à carburant, à huile, à eau, à engrainages.
- Régulateur électronique
- Radiateur dimensionné pour température ambiante de 50°C
- Raccord flexible et échappement pour vibrations et dilatations.
- Réservoir pour autonomie d'au moins 12heures de fonctionnement en pleine charge.

Alternateur

- Capacité de sur régime : 120%
- Régulation de tension : moins de +/- 1/2 %
- Gain de tension réglage pour compenser le statisme moteur et les pertes en ligne
- Tension 230/400V, réglable au minimum +/-10%
- Conforme ou supérieur aux normes NEMA MG 1,22 et CEI 34 /1

Panneau de contrôle/ Commande

- Ampèremètre, voltmètre (affichage numérique)
- Voltmètre CC, tachymètre, compteur horaire, fréquence (affichage numérique).
- Wattmètre et compteur d'énergie active
- Pression d'huile
- Température d'eau du moteur
- Bouton arrêt d'urgence

Sécurité entraînant d'arrêt du moteur

- Pression huile moteur
- Température eau
- Sur vitesse
- Surtension
- Sur charge

Accessoires

- Chargeur de batterie
- Batterie de démarrage
- Filtre à air ambiance poussiéreuse
- Pompe de vidage huile (manuelle)

B/ Fournitures de pièces de rechange

- Un lot d'outillage pour entretien courant (à lister) par groupe.
- Une documentation complète en deux exemplaires en français par groupe.
- Un lot de pièces de rechange courantes pour chaque groupe : (20 filtres à gas-oil, 10 pré filtres à gas-oil, 20 filtres à huile, 10 filtres à air, 2 jeux de courroies, 1 jeu de cartes électroniques) par groupe. Les cartes électroniques doivent être paramétrées suivant la puissance et les caractéristiques de chaque groupe.

B/ Montage :

Le montage et la mise en service sur site doit être assuré par la SOMELEC.

Essais de performance :

Les essais seront effectués sur site en présence d'un représentant du Ministère de tutelle et de la SOMELEC. Cette procédure d'essais permettra d'effectuer le contrôle de la conformité des groupes proposés ainsi que leur performance.

En cours de fonctionnement, les différents paramètres du groupe seront relevés :

- ❖ Tension
- ❖ Fréquence
- ❖ Intensité
- ❖ Puissance active
- ❖ Température eau et huile
- ❖ Pression huile moteur
- ❖ Consommation gas-oil
- ❖ Contrôle de toutes les protections

te

C/ Site d'utilisation :

Ces groupes seront installés à l'intérieur du pays. Par conséquent les composantes électriques (carte, relais etc...) doivent être montées avec beaucoup de précautions afin d'assurer la sécurité durant leur transport vers les sites.

D/ Garantie

Le soumissionnaire devra s'engager à :

- Assurer une garantie d'au moins 12 mois contre les défauts et vices de fabrication.
- Le groupe sera considéré entré effectivement en service lorsqu'il aura un service minimal d'une semaine d'essais sans incidents et ayant pu développer sa totale puissance

Cette date marquera le début de la garantie de 12 mois.

LE DIRECTEUR DE CENTRALE DE L'INTERIEUR ET DISTRIBUTION

17
04
2024

Le